



# DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (CIF)

Par : **David VOLTZENLOGEL**

## VOTRE CONSULTANT

### IDENTITE

Raison sociale (RCS) : PAM PATRIMOINE  
Nom / Prénom : VOLTZENLOGEL David  
1 Rue des Cerisiers  
Adresse professionnelle : 67170 BRUMATH  
Tel. Portable : 06 84 54 73 07  
E-mail : david@pam-patrimoine.com

## SES HABILITATIONS

### IMMOBILIER

**Habilité à intervenir, en qualité d'agent commercial, pour le compte de Stellium Immobilier SAS : OUI**

Société au capital social de 150 000 € - RCS Toulouse 384 850 095 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2

Carte professionnelle n° CPI 3101 2015 000 001 813 « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » sans détention de fonds, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

**Attestation d'habilitation conforme aux dispositions du décret n°72-678 du 20 juillet 1972.**

**Titulaire de la Carte professionnelle : NON**

Carte n° « Transactions sur immeubles et fonds de commerce », sans détention de fonds délivrée par CCI de Haute Garonne

En cas de souscription d'une garantie financière, nom et adresse du garant :

Activité contrôlable par la DGCCRF

### IMMATRICULATION A L'ORIAS

**N° : 22000560-PAM PATRIMOINE** ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

## FINANCEMENT

**Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement : OUI**

Adhérent de l'association professionnelle : Anacofi IOBSP

Démarcheur bancaire et financier et Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance pour le compte de Stellium Financement – Courtier en Opérations de Banque et en Services de paiement et Courtier d'Assurance – Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € - RCS Toulouse 842 612 707 – 11 avenue parmentier, CS 70 117, 31 201 Toulouse cedex 2 – n° ORIAS 18 006 415, Activité contrôlable par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris cedex 9, Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme au code monétaire et financier.

Dans le cadre de son activité d'Intermédiaire en opération de banque, Stellium Financement peut percevoir de la part des partenaires bancaires une commission ainsi que des honoraires de courtage au titre du mandat de recherche de capitaux. Dans ce cas, le Mandataire pourra percevoir une quote-part des honoraires de courtage rétrocédé par Stellium Financement. Le cas échéant, Stellium Financement peut être amené à proposer un service de conseil au sens de l'Article 519-1-1 du CMF. Dans ce cas, les modalités de rémunération dues par le client seront précisées dans le mandat de conseil.

*Les partenaires de STELLIUM Financement sont notamment :*

- BNP    ■ CFCAL    ■ Caisse d'Épargne    ■ LCL    ■ ARKEA

La liste exhaustive des partenaires bancaires peut être obtenu sur le site : <https://www.stellium.fr/partenaires-bancaires-de-stellium-financement/> .

Stellium Financement a enregistré au cours du dernier exercice plus d'un tiers de son Chiffre d'Affaires avec le partenaire LCL.

### **Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement pour le compte d'autres structures : **NON****

Précisez, le cas échéant, si démarcheur bancaire et financier, et/ou Mandataire d'intermédiaire d'assurance dans la zone ci-dessous :

### **Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement : **NON****

## **ASSURANCE**

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance agissant pour le compte de Stellium Courtage : **OUI**

Adhérent de l'association professionnelle :

Société de courtage d'assurance de type B au capital social de 350 000 € - RCS Toulouse 421 956 509 - n° ORIAS : 07 008 919 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2 – Activité contrôlable par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris cedex 9, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme au code des assurances - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)., hors assurance décès invalidité.

Stellium Courtage exerce son activité de courtage d'assurance conformément à l'article L.521-2, II, 1° b) du Code des assurances.

Stellium Courtage délivre un conseil basé sur les connaissances et l'expérience financière du client ainsi que sa situation financière et ses objectifs de souscription. Stellium Courtage vérifie que le contrat proposé est cohérent avec les exigences et les besoins du client en matière d'assurance (conseil niveau 1).

La société ne fournit pas de service de recommandation personnalisé au sens de l'article L.521-4 du Code des assurances et ne vous remettra pas d'évaluation périodique du produit sélectionné au regard de vos exigences et besoins.

La société Stellium Courtage est rémunérée sous la forme de commissions négociées auprès de nos fournisseurs. Une partie de nos commissions est rétrocédée à votre interlocuteur, mandataire de Stellium Courtage.

La société Stellium Courtage ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une entreprise d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société

Le mandataire distribue exclusivement les produits des fournisseurs référencés par Stellium Courtage qui sont les suivants :

#### **Assureurs**

- Suravenir (Vie Plus)    ■ APICIL Assurances    ■ APICIL LIFE    ■ APICIL Epargne Retraite

#### **Courtier Grossistes**

- ODDO BHF avec les assureurs suivants Génération Vie, Generali Vie  
■ Primonial avec les assureurs Suravenir, Oradea vie  
■ Eres avec les assureurs suivants : Swiss life, Spirica  
■ Digital Insure avec les assureurs suivants : Groupama Gan Vie, AG2R La Mondiale, Miltis

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Conseiller en Investissement Financier contrôlable par l'AMF : Oui

Adhérent de l'association professionnelle : ANACOFI CIF – Agréé par l'AMF

Distributeur de Stellium Invest - Société par actions simplifiée au capital de 950 000 € - RCS Toulouse 538 449 612 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2 Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris Cedex 09, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) - sous le n° 10983 N.

Le service de conseil en investissement est délivré par le conseiller en investissement financier, à titre non indépendant. Il se

limite à la gamme de produits sélectionnés et référencés par Stellium Invest auprès de sociétés de gestion et d'émetteurs de titres avec lesquels Stellium Invest est lié contractuellement. Au regard de la procédure de gouvernance et de la politique de gouvernance produits de Stellium Invest, le consultant est susceptible de proposer des Instruments Financiers prenant en compte les facteurs de durabilité, notamment :

- la lutte contre la corruption et les actes de corruption en signant une charte anti-corruption avec les producteurs de produits ;
- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

A ce titre, Stellium Invest perçoit des commissions de distribution des producteurs qui seront prélevés sur les frais du produit (frais d'entrée et frais de gestion). Stellium Invest rétrocèdera une quote-part de cette commission à votre interlocuteur CIF. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail large d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Préalablement à toute souscription, la nature et le détail des commissions seront précisés dans un document joint à la déclaration d'adéquation.

Le conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF, disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>

Les moyens de communication entre le CIF et le client sont l'email, le téléphone, la visio et le SMS.

Les sociétés référencées par Stellium Invest sont les suivantes :

- Advenis IM   ■ Alderan   ■ Alto Eiffel   ■ Aream   ■ InterInvest   ■ La Française REIM
- Norma Capital   ■ Novaxia AM   ■ Nextstage AM   ■ Odysée Venture   ■ Périale AM   ■ Altarea IM   ■ Arkea Reim
- Primonial REIM   ■ Urban   ■ Voisin   ■ Sofidy

En fonction de la nature des instruments financiers, il est enfin précisé qu'une évaluation périodique de l'adéquation pourra être réalisée.

Conformément à l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'investisseur potentiel reconnaît avoir pris connaissance des éléments précités.

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, 2 possibilités

- Vous pouvez formuler votre réclamation à votre Consultant, en lui adressant un courrier à l'adresse mail ou postale précisée en en-tête des présentes.
- Ou adresser votre réclamation à en fonction du produit concerné à Stellium Invest (pour les instruments financiers), à Stellium Courtage (produits d'assurance), à Stellium Financement (pour les opérations de crédit) ou Stellium Immobilier (pour les produits immobiliers) à l'adresse suivante : Direction Générale - 11 avenue Parmentier - 31 200 Toulouse. Vous trouverez toutes les modalités de traitement des réclamations sur le site [www.stellium.fr](http://www.stellium.fr)

Toute réclamation doit faire l'objet d'un traitement dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse à l'investisseur.

## ASSURANCES RCP

Nom de l'assureur : **ZURICH INSURANCE PLC**

Adresse de l'assureur : 112 avenue de Wagram 75017 PARIS

Le montant de la RCP par an et par sinistre, différencié selon la catégorie :

IMMO	IOBSP	IAS	CIF
2000000.0 €	2000000.0 €	2000000.0 €	2000000.0 €

## MEDIATEURS

**Médiateur compétent pour les activités d'IOBSP et Immobilières**

AME Conso 11 place Dauphine – 75001 PARIS

### **Médiateur compétent pour les activités d'assurance**

La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur>

### **Médiateur compétent pour l'activité de CIF**

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

#### **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

- Responsables de traitement :

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, les données de l'investisseur et/ou du prospect sont collectées :

- Par le Consultant pour le compte des co-responsables de traitement à savoir les sociétés Stellium Invest, Stellium Courtage, Stellium Immobilier ou Stellium Financement,
- Ou le cas échéant par le CIF, également co-responsable du traitement.

- Destinataires des données personnelles :

Le Consultant et les sociétés Stellium Invest, Stellium Courtage, Stellium Immobilier ou Stellium Financement sont destinataires de l'ensemble des données collectées.

- Finalité du traitement :

Les données personnelles sont traitées afin de permettre aux responsables de traitement de respecter leur obligation légale d'information sur leurs habilitations.

- Durée de conservation des données :

Les données personnelles des prospects, le CIF, Stellium Courtage, Stellium Invest, Stellium Immobilier ou Stellium Financement s'engagent à les supprimer un an après l'entrée en relation s'il n'y a pas eu de souscription ou de mise à jour de leurs informations.

- Droits des personnes concernées :

Le prospect bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité des données ainsi qu'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de ses données personnelles qu'il peut exercer à l'adresse suivante : [rgpd@stellium.fr](mailto:rgpd@stellium.fr)

Le prospect peut introduire une réclamation au sujet du traitement de ses données personnelles auprès de la CNIL.

- Politique de protection des données :

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données présente sur le site internet des sociétés Stellium : <https://www.stellium.fr/traitement-donnees-personnelles/>

Fait à :

Date :

Signature des clients :

Signature du conseiller: